



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2019 A 18 H 30 à la Mairie**

Mairie de Puy Sanières

L'an deux mil dix-neuf, le 26 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Puy Sanières, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie, s'est réuni sous la Présidence de Valérie ROSSI, Maire de la commune.

Présents : Arnoux Frédéric, *Curien-Guillon Christine, Grosjean-Brunner Agnès, Gandelli Patrick, Lagier Gabriel, Maraval Michel, Mouret René, Paris Bruno, Yaric Christelle, Rossi Valérie*

Excusés, absents : Garin Sylvestre

Secrétaire de séance : Christine Curien-Guillon

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 10

Avant d'ouvrir la séance, Madame Le Maire émet le vœu de procéder à une minute de silence en hommage à la disparition de M. Jacques Chirac, ancien Président de la République.

Ordre du jour :

- 1) Approbation compte-rendu conseil du 18 juin 2019
- 2) Travaux
- 3) Congrès national des Maires
- 4) Nouvelle organisation des services fiscaux
- 5) Nouvelle convention autorisations urbanisme avec la communauté de communes de Serre-Ponçon
- 6) Autorisation de défense contre le loup
- 7) Bibliothèque : conteur africain
- 8) Tarif location tentes de réception à l'extérieur de la Mairie
- 9) Vente terrains communaux
- 10) Projet voyage d'un professeur de la cité scolaire d'Embrun et certificat d'études
- 11) Demande subvention du centre d'information sur les droits des femmes et des familles
- 12) Questions diverses

1) Approbation compte-rendu conseil du 18 juin 2019

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du dernier compte-rendu.

- Suite à la décision prise d'effectuer un sondage concernant la mise en place de panneau-pocket, Valérie Rossi souhaite connaître au plus vite le retour de la population.

Le compte-rendu est approuvé à 10 voix pour

2) Travaux

Frédéric Arnoux fait un point sur les travaux en cours :

- Assainissement : dans le cadre de la construction de la station des Bouteils et des échanges de terrains avec un particulier, la signature chez le notaire est en cours. Une réunion concernant l'avancement des travaux aura lieu le 18 octobre prochain avec la Communauté de Communes, la DDT, la préfecture etc...
- Eau potable : une réunion de lancement du schéma directeur d'eau potable a eu lieu à la mairie avec l'ARS, le bureau d'études, la DDT etc... Une demande de devis complémentaire a été faite car il n'était pas inclus dans l'étude le périmètre du service incendie. Pour la commune le réseau incendie est opérationnel à 99 %. Dans les documents d'urbanisme à venir le schéma incendie devra être rajouté au schéma des risques. Une attention particulière sera aussi portée sur la mise en place éventuelle de compteurs verts.
- L'agent technique est en train de s'occuper de l'entretien courant de la commune
- Eclairage public au Serre : certains lampadaires ne fonctionnent pas mais la mairie n'est pas toujours au courant, apparemment certaines ampoules sont dévissées de leur socle. Il convient de demander à la population de ne pas hésiter à nous signaler les candélabres qui ne fonctionnent pas.
- Une réunion a eu lieu à Embrun sur l'éclairage public à laquelle a participé aussi l'agent technique afin d'approfondir ses connaissances sur le réglage des horloges. Puy Sanières est une des rares communes à éteindre l'éclairage public la nuit. La mairie souhaite finaliser le remplacement des candélabres au Pibou mais pour l'instant le Siep ne dispose pas de prévisions budgétaires.
- Travaux extension de la mairie : notre maître d'oeuvre a pris beaucoup de retard pour l'élaboration du dossier de consultation aux entreprises suite aux modifications que nous avons demandé. L'appel d'offres aux entreprises va être lancé. Nous espérons voir commencer les travaux au printemps.

Toutes les aides financières demandées sont totalement acquises. Le dossier de demande auprès de RTE dans le cadre du PAP est passé en commission et a été validé car les autres subventions sont acquises et la DGFIP (direction générale des finances publiques) a émis un avis favorable.

Christine Curien-Guillon demande si, à l'occasion des travaux d'aménagement des espaces publics, il sera possible de récupérer certaines plantations. Le conseil municipal est d'accord pour les replanter ailleurs sur la commune.

- Route forestière Mont Guillaume : reprise de la deuxième phase de travaux : broyage, recompactage route de la pinée et reprise des travaux béton. Une réunion sur site aura lieu le lundi 21 octobre à 14 heures avec l'ONF, l'entreprise Gaudy et RTE.
- Fermeture du pont de la clapière à Embrun, des précisions sont apportées sur les conditions de circulation.
- Agnès Grosjean-Brunner tient à signaler à nouveau la vitesse excessive dans les hameaux.
- Christine Curien-Guillon déplore la coupe d'un chêne à proximité de son jardin lors des travaux de nettoyage à l'épareuse. Frédéric Arnoux précise qu'il est difficile pour les chauffeurs d'être précis sur la taille des arbres. Une visite sur place aura lieu.
- Sur le déboisement au Pibou, certains conseillers trouvent que la route est devenue plus dangereuse. Frédéric Arnoux précise que ce travail permet d'avoir plus de visibilité et que seuls les pins qui constituent une ombre néfaste en hiver ont été coupés.